



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Programmes

Question écrite n° 49604

Texte de la question

M. Christian Vanneste attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les risques que soulève le projet d'organisation des enseignements du cycle central de collège (5e et 4e). Ce projet prévoit le remplacement de la grille horaire nationale par des horaires souples évoluant à l'intérieur d'une fourchette. Pour l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'instruction civique, dont le total est compris entre trois et quatre heures hebdomadaires, cette réforme va engendrer une concurrence regrettable entre les matières enseignées et créer des disparités malencontreuses entre les élèves. Rejeté par le conseil national de l'éducation, ce projet suscite des réactions de la part des enseignants. En conséquence, il lui demande s'il est envisageable de revenir sur ce projet et quelles sont les mesures susceptibles d'être mises en œuvre pour développer l'enseignement de ces disciplines essentielles pour la formation républicaine des enfants.

Données clés

Auteur : [M. Vanneste Christian](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49604

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1285